

CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 6 juillet 2017 à 14 H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 6 juillet 2017 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine,
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique,
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique,
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique.
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan,
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS:

- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine, donnant pouvoir à Solène MICHENOT
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine, donnant pouvoir à Solène MICHENOT
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan, donnant pouvoir à Monsieur Alain GUIHARD.
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan,
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique,

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean Luc JEGOU, Directeur Général des Services, IAV.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental paierie de Loire Atlantique.
- Madame Régine ROSZAK, Secrétaire de séance.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

Envoyé en préfecture le 11/07/2017 Reçu en préfecture le 11/07/2017 Affiché le

ID: 044-254401243-20170706-2017_28-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 6 juillet 2017 à 14h30 à LA ROCHE BERNARD

9. RESSOURCES

Information sur l'attribution des Marchés d'assurances

Dans sa séance du 6 décembre 2016, le Conseil d'Administration de l'IAV a autorisé le lancement d'une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert pour la passation des marchés d'assurances, et autorisé la Présidente à les signer.

La commission d'appel d'offres, réunie le 19 mai 2017, a décidé l'attribution des lots aux assureurs et pour les montants annuels suivants :

Lots	Compagnie / courtier	Montant
		annuel en €
		TTC
Lot 1 : Dommages aux biens et risques	ALLIANZ – LE DIBERDER	42 356,36 €
annexes		
Lot 2 : Responsabilité civile générale et	ALLIANZ – LE DIBERDER	14 931,27 €
risques annexes		
Lot 3 : Véhicules à moteur	SMACL	4 887,98 €
Total Design	CEDE / MOUDEN/ JOLY	0.4.04.0
Lot 4 : Protection pénale des agents et	CFDF / MOUREY JOLY	84,91 €
des élus		
Lot 5 : Navigation	SMACL	1 356,29 €

Le Conseil d'Administration prend acte de l'attribution de ces marchés.

Pour Extrait Conforme La Présidente

Solène MICHENOT